

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION N° 2023-8

Séance du 02 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le deux novembre à dix-huit heures, le syndicat de l'ASA du Canal d'Ille s'est réuni à Ille sur Têt sous la présidence de Monsieur Etienne MARGALL Président.

Présents : Messieurs Patrice CALMON, José COLCHERO, François GARCIA, Etienne MARGALL, Jacques RONDE, Gérard SIMON et Marc SIMON, syndics titulaires et Monsieur Philippe VILANOVA, syndic suppléant.

Monsieur Gérard SIMON a été nommé secrétaire.

Le Président présente au Conseil Syndical qu'il faut effectuer une décision modificative afin d'affecter les résultats et d'effectuer des virements de crédits.

Nombre de voix

En exercice : 12
qui ont voté : 7

Date de la convocation
Le 07 octobre 2023

OBJET

**Décision
Modificative
n° 2**

Acte rendu exécutoire
après publication
Le 02/11/2023

Intitulé	Diminution sur crédit déjà alloués		Augmentation des crédits	
	Comptes	Montant	Comptes	Montant
Bâtiments publics			615221	1 200,00
Entretien réseaux			615232	2 600,00
Autres charges diverses	6588	5 800,00		
Intérêts emprunts			66111	2 000,00
Fonctionnement dépenses		5 800,00		5 800,00
	Solde			

Après discussion, le syndicat valide à l'unanimité :

- la décision modificative n°2 ;
- Autorise le président à signer les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

Fait et délibéré à Ille sur Têt les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

